Groupe de travail issu du Blanchet

**- préparation de rentrée 2024 -**

03/05/24 - Grenoble

* ***Pour débuter, une bonne nouvelle ! Confirmation que la Prime de 1000 euros sera versée aux stagiaires et faisant-fonction***

I. Optimisation des jumelages et des affectations, en lien avec la cellule de recrutement et les réseaux

1. **JUMO**

Application de couplage des BMP. (Cf. Annexes ci-dessous, document technique et calendrier). Il s’agit de formaliser nous même les couplages que nous souhaitons et d’en faire la proposition à l’établissement partenaire via cette application

Le SNPDEN a alerté sur le fait que cela pouvait être considéré comme un transfert de charges mais d’un autre coté c’est un travail que nous faisions déjà en bassin avec des outils plus ou moins adaptés. L’intérêt de JUMO est qu’il est académique donc possibilité de voir les disponibilités des autres bassins et des autres départements (pour les établissements en limite de territoire).

Il faudra cependant faire avec quelques contraintes techniques comme le fait que JUMO ne prend pas en compte les décimales…mais globalement l’outil semble plutôt bien fait.

C’est une application déjà proposée dans d’autres académies, avec plus ou moins de succès selon que le rectorat détricote ou pas le travail fait… car il est vrai que La vision d’une solution en proximité ne correspond pas toujours à la vision globale de la DOS, nous n’avons pas de garantie que les propositions soient systématiquement retenues. La SG précise que l’objectif n’est pas de défaire et de faire confiance aux chefs d’établissement mais que parfois des ajustements seraient nécessaires notamment pour les berceaux de stagiaires.

***Nous avons donc attiré l’attention sur les points suivants :***

* ***Importance de pouvoir annoter les propositions, pour plus de clarté***
* ***L’application est utile uniquement si le travail n’est pas défait au bout du compte.***
* ***Le calendrier semble incompatible avec celui des LGT.***
* ***Attention le logiciel ne prend pas en compte les décimales. SI BMP de 6,5h, il faut rentrer 6h et mettre un commentaire qui précise que c’est 6,5h***
* ***JUMO sera ouvert en mai-juin. Il ne remet pas en cause le travail effectué en janvier-février sur les TRM***
* ***Application facilitante a priori, mais le lien téléphonique reste la clé de la bonne communication avec les services.***

1. **VIRTUO** (cf. Annexes ci-dessous, document technique)

Application RH, la présentation est une information aux PERDIR et non une application pour les PERDIR. Ce logiciel remplace ACLOE. Il sera alimenté par la plateforme « Rejoindre l’éducation nationale » sur laquelle sont recensées les candidatures.

Il y a une volonté de mener un véritable travail de recrutement, avec compétences spécifiques. 3 ETP dédiés, dont Carine Robert-Peillart, chargée du recrutement de tous les personnels de l’académie.

Partenariat avec France Travail.

Plateforme dynamique sensée fluidifier l’intervention des différentes parties dans le processus de validation.

Lien entre la DPE et la DPA pour recenser les besoins dans les établissements.

Ce dispositif fera partie intégrante de la cellule de rentrée.

Mais :

Projet de solliciter des personnels de direction volontaire pour faire une partie du travail

* **Dans ce cas il y a risque d’*un transfert de charge vers les EPLE,* ce que le SNPDEN n’accepte pas.**
* **Pas d’accès au fichier pour les perdir.**

Il semble que des animateurs de réseaux soient volontaires pour expérimenter… à suivre.

1. **Processus de transmission des contrats**

Laurent Villerot, chef DPE

Onglet « Contrat CTEN 2D », dans COLIBRIS, à partir du 16 mai.

Suite aux difficultés de septembre 2023 : l’objectif est d’avoir les contrats prêts pour la paye du 26 août et confirmer l’installation des contractuels au 31 août par un simple « clic ».

Tous les échanges entre la DPE et les enseignants ou personnels se feront via COLIBRIS (messages, pièces administratives pour la constitution du dossier, etc)

Quand un personnel est positionné dans le TRM et qu’il a reçu un mail avec l’établissement en copie, la prise de poste peut se faire, la DPE finalise le contrat ensuite. Plus de PVI à signer, juste à charge pour l’établissement d’appuyer sur le bouton : à bien pris ses fonctions.

Pour les nouveaux personnels, formation entre le 19 août et la rentrée.

Signature dématérialisée envisagée.

II. Amélioration du remplacement

1. **Remplacement à distance : TZR Numérique**

Protocole expérimental académique de remplacement de longue durée.

Marlène Estève, IPR mathématiques, Frédérique Besnard, DRANE adjointe.

Poste à profil : appétence pour les pédagogies à distance.

Matières envisagées : Français, maths, anglais, sciences physiques, Eco-droit, SI.  4 profs par discipline.

Poste de travail en établissement (16H + 2h de coordination)

Priorité : Education prioritaire, classes à examens

Le professeur dispensera ses cours à distance, les élèves seront accompagnés par un personnel sur place, de préférence un enseignant, cela peut être un contractuel CDI en sous service ou un TZR non affecté

Un comité de suivi avec les organisations syndicales.

* ***Le SNPDEN reste circonspect, cela ne peut en aucun cas remplacer un enseignant sur une longue période, l’organisation matérielle est couteuse et périlleuse. Un suivi très rapproché sera fait des expérimentations.***

1. **AED-AESH**

01/09/24 : Patricia Perrochet, cheffe du service des AESH (SAG), récupère la gestion des AED en CDI.

Toute l’enveloppe AED a été consommée.

103 AED sont éligibles à un CDI.

* ***Trouver une solution à l’impossibilité de remplacer un AED en CDI par un AED en CDD.***

**3. Situation RCD**

Un bilan statistique est présenté pour information, du ministère vers les académies.

* ***Bilan fallacieux, car au moins 1/3 de données fausses dans la remontée Pronote. Quelle prise en compte des établissements qui n’ont pas Pronote ?***
* ***Interrogation sur la démarche ? Au lendemain du scandale sur les HSE, c’est un élément de défiance supplémentaire****.*

ANNEXES







